



Communiqué de fin d'année

Décembre 2023

Chers membres,

En cette fin d'année 2023, il est temps d'un côté de faire le point sur l'année passée, et de l'autre, de jeter un regard sur les différents défis que l'année 2024 nous réserve.

Dans un contexte économique serré, l'année 2023 a été marquée par plusieurs facteurs non-négligeables issus d'une nouvelle crise, à savoir l'enchérissement du coût de la vie par les hausses de l'énergie, des matières premières, du prix au logement et celui de la consommation en général. La diminution de la TVA comme une des nombreuses contre-mesures lancées par le gouvernement a certes pu affaiblir les répercussions économiques pour les ménages, or ce sont plutôt les 3 tranches indiciaires ressorties en partie des tripartites qui ont rapporté une part d'oxygène dans la vie quotidienne.

La hausse des prix n'a pas non plus épargné les coûts de fonctionnement syndicaux. La CGFP, avec sa large offre de prestations à disposition, a été de plus en plus sollicitée ces dernières années par ses membres pour les aider dans leurs problèmes dans la vie de travail quotidienne. La cotisation annuelle de 55 EUR en tant que membre individuel en vigueur depuis de longues années n'a plus suffi pour couvrir les frais réels, en conséquence le comité fédéral de la CGFP avait envisagé une augmentation pour l'année 2023, avec répercussion sur les cotisations annuelles de toutes les organisations affiliées à la CGFP.

Cette hausse avait été annoncée lors de notre [37e AGO](#) le 17.03.2022. Dans le contexte de la nouvelle situation de crise de 2023, la CGFP avait alors pris le choix de reporter l'augmentation de la cotisation annuelle à l'année 2024, décision à laquelle la FGEC s'était ralliée pour diminuer aussi l'impact financier pour nos membres, chose qui avait été rappelée lors de notre [38e AGO](#) le 29.03.2023.

Avec l'augmentation de 15 EUR de la cotisation annuelle de la FGEC en 2024, il faut préciser que l'affiliation à la CGFP par la voie de la FGEC aura l'avantage d'être moins chère que si vous êtes membre individuel à la CGFP (65 EUR au lieu de 110 EUR). Il s'en suit que nos membres vont garder l'accès à toutes les prestations mises à disposition par les [CGFP Services](#) (épargne-logement, prêt personnel, mutualité, assurances, fiscalité, cantine, etc).



FEDERATION GENERALE DES EXPEDITIONNAIRES ET CHARGES TECHNIQUES DE L'ETAT

a.s.b.l. affiliée à la CGFP

Avec la Fédération Générale des Expéditionnaires et Chargés techniques de l'Etat (FGEC), vous resterez ou deviendrez membre d'une organisation professionnelle active depuis 1985, avec plus de 1400 membres, et qui a initié un bon nombre de réformes, la dernière étant la signature le 14.01.2022 de l'[Accord sur l'harmonisation des carrières inférieures des fonctionnaires et employés de l'État](#).

Or il ne suffit pas de se reposer sur ses lauriers, mais de rester attentif à l'évolution de la fonction publique et des nouveaux défis qui en découlent. C'est avec grand regret que la FGEC déplore qu'à ce jour, ni l'accord sur l'harmonisation précité, ni l'[Accord salarial 2023-2024](#) signé le 09.12.2022 aient été appliqués intégralement.

Il serait trop simple de chercher la faute dans les différents processus allant de la signature d'un accord à son application, fait est que le nouveau Ministre de la Fonction publique, M. Serge Wilmes, aura la lourde tâche de mener à bout tous les engagements signés par le gouvernement précédent, et ce pour tous les points des accords précités restant encore à être mis en œuvre. Le Conseil d'Etat, dans sa séance plénière du 12.12.2023 avait émis des observations et oppositions formelles sur le [projet de loi Nr 61.085 sur l'harmonisation des carrières inférieures des fonctionnaires et employés de l'État](#).

Nous allons entrer en contact avec le Ministre de la Fonction publique pour discuter étroitement des écarts des groupes de traitement C1, sous-groupe administratif et technique, et B1, sous-groupe technique, face à d'autres groupes de traitement directement supérieurs, pour des tâches de travail quasi identiques, mais défavorables en termes de grades et échelons fixés par les tableaux indiciaires. Ces doléances feront partie du *Mémoire 2023* que la FGEC remettra aux mains de M. Serge Wilmes le moment venu.

Nous profitons de ce communiqué de fin d'année 2023 pour annoncer un *Save the Date* pour notre **39^e AGO** qui aura lieu le **jeudi 28.03.2024 dans les locaux de la CGFP**, sis au 488 route de Longwy à Luxembourg. De plus amples renseignements suivront en temps utile!

Compte tenu des nombreux défis que l'année 2024 va apporter, la FGEC restera à l'écoute de ses nombreux membres et vous informera des nouveautés sur son site www.fgec.lu et son compte [Facebook](#).

* * *

**Le comité de la FGEC adresse à vous et à vos proches ses meilleurs voeux
de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2024 !**

* * *